

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Réservé à l'administration

Dossier complet le :

Réservé à l'administration

N° d'enregistrement :

Réservé à l'administration

### 1. Intitulé du projet

Mentionnez l'intitulé précis et concis de votre projet avec le nom de la commune concernée

Exemple : Élargissement du pont de la RD 999 franchissant le Ru Noir sur la commune de Villeneuve

Exemple : Défrichement de 0,7 ha du "bois du Tourteau" pour mise en pâture sur la commune de Conflans

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|

Forme juridique

Attention ! **Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1** Attention !

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Indiquez <u>toutes</u> les catégories applicables à votre projet. Consultez la colonne "Projet soumis au Cas par cas" du <a href="#">tableau annexé au R122-2</a> du code de l'environnement Exemple : 6. c) Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km	Précisez les seuils et critères de votre projet en rapport avec ceux des catégories de la colonne de gauche Exemple : Surface de défrichement de 1,5 ha Création d'une piste cyclable de 12,6 km... Aménagement de 9 ha pour construire 30 000 m <sup>2</sup> de surface plancher

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Décrivez votre projet en indiquant en quoi il consiste, ce que vous avez l'intention de faire, les principales caractéristiques physiques et dimensionnelles, les moyens jugés nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet, ou un travail préparatoire (démolition...).

Précisez l'affectation actuelle des sols sur et autour du site d'implantation de votre projet (zonage du document d'urbanisme et règlement de la zone ; Terrain boisé, agricole de culture ou pâture, artificialisé ou naturel)

## 4.2 Objectifs du projet

Expliquez et justifiez les raisons pour lesquelles vous souhaitez implanter ce projet, par rapport à sa nature, sa localisation...

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Décrivez les principales caractéristiques de votre projet (configuration, choix techniques, nature des travaux envisagés...) et indiquez le calendrier prévisionnel de réalisation.

Exemple 1 : les travaux prévus pour une durée de 5 mois seront séquencés en 3 phases. La première phase consistera en la dépose du tablier actuel puis la réalisation de l'ouvrage d'art et des différents ouvrages de décharges, la deuxième en la réalisation des terrassements et de l'assainissement. Enfin, la 3ème phase permettra de réaliser les chaussées et de mettre la nouvelle voie en circulation. L'ensemble des travaux se fera hors circulation, de septembre 2012 à janvier 2013. Pendant la durée des travaux, le trafic sera détourné par la RD 937.

Exemple 2 : le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches entre octobre et décembre 2012. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par le chemin communal n°7.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Décrivez les principales caractéristiques de l'ouvrage ou de l'aménagement une fois réalisées.

Précisez par exemple le trafic attendu sur la voie, le taux de fréquentation des aménagements, la population à accueillir, la production attendue...

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un même projet peut relever de plusieurs procédures administratives, ayant chacune un objet spécifique.

Mentionnez-les, au regard de la nature de votre projet ainsi que de la zone concernée.

Indiquez toutes les procédures administratives auxquelles votre projet sera soumis. Si vous ne le savez pas, indiquez-le.

Par exemple : autorisation de défrichement, permis de construire, permis d'aménager, ZAC, autorisation au titre de la loi sur l'eau, déclaration d'utilité publique, déclaration de projet et mise en compatibilité d'un document d'urbanisme, dérogation espèces protégées, autorisation environnementale (ICPE ou IOTA)...

Si votre projet figure sur la liste nationale de l'article R. 414-19 du code de l'environnement ou sur l'arrêté départemental relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 applicable au département ou à la façade maritime, indiquez-le.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale du projet	données chiffrées avec leur unités de mesures
Surface de plancher (définition selon L.111-14* et R.11-22** du code urbanisme)	
Terrain d'assiette***	
Surface de la parcelle	
Surface à défricher	
Superficie du massif forestier	
Longueur de la route	
Largeur du remblai	
Nombre d'unités de stationnement...	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Indiquer l'adresse complète ou le projet sera réalisé :

- préciser la commune
- préciser le lieu-dit s'il existe
- préciser la rue ou voie
- préciser le ou les numéros de parcelle avec leur section

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Pour connaître les coordonnées géographiques d'un lieu, utilisez <http://www.geoportail.fr/>. Affichez ce lieu sur la carte du site puis visualisez les coordonnées géographiques en cliquant sur outils (clés à molette) à droite de la carte puis sélectionner "afficher les coordonnées"

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Si votre projet s'inscrit sur le territoire de plusieurs communes, indiquez le

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

Cocher SVP

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Si le projet dont la modification ou l'extension projetée est soumis à plusieurs autorisations, indiquez l'autorisation la plus récente et sa date.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

\* Art. L.111-14 du code de l'urbanisme : « Sous réserve des dispositions de l'article L.331-10, la surface de plancher de la construction s'entend de la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment. (...) »

\*\* Art. R.111-22 du code de l'urbanisme : « La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction (...). »

\*\*\* Le terrain d'assiette du projet est le terrain concerné par le projet, identifié par les parcelles cadastrales et pouvant être constitué de plusieurs unités foncières contiguës.

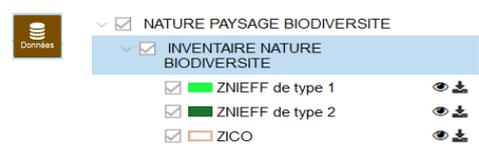
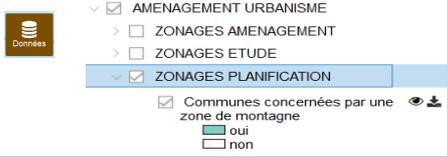
## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> . Sélectionner</p> 
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> . Sélectionner</p> 
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant :  Visualiseur périmètre :  <a href="#">Ex-Languedoc-Roussillon</a>  <a href="#">Ex-Midi-pyrénées</a></p>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> . Sélectionner</p> 
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> . Sélectionner</p>  <p>et</p> <p>Visualiseur périmètre :  <a href="#">Ex-Languedoc-Roussillon</a>  <a href="#">Ex-Midi-pyrénées</a></p> <p>Remarque :  Aucune zone de conservation halieutique n'a été délimitée au 1er janvier 2017, ces zones seront accessibles dès leur délimitation à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donneesenvironnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donneesenvironnementales-.html</a></p>
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Contactez la mairie du lieu du projet</p>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> .</p>  <p>Les monuments historiques sont consultables à l'adresse suivante : <a href="https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/monuments-historiques-mnr/">https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/monuments-historiques-mnr/</a></p> 

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : Visualiseur périmètre : <a href="#">Ex-Languedoc-Roussillon</a> <a href="#">Ex-Midi-pyrénées</a>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contactez la mairie du lieu du projet
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : Visualiseur périmètre : <a href="#">Ex-Languedoc-Roussillon</a> <a href="#">Ex-Midi-pyrénées</a>
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : Visualiseur périmètre : <a href="#">Ex-Languedoc-Roussillon</a> <a href="#">Ex-Midi-pyrénées</a>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contactez la mairie du lieu du projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> . Sélectionner 
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : Visualiseur périmètre : <a href="#">Ex-Languedoc-Roussillon</a> ou <a href="#">Ex-Midi-pyrénées</a> Vous devez préciser la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés (dénomination et numéro), au regard des critères du 2° du I de l'article R. 414-23 du code de l'environnement (la nature et l'importance du projet, sa localisation dans un site Natura 2000 ou la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, la topographie, l'hydrographie, le fonctionnement des écosystèmes, les caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et leurs objectifs de conservation).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisez l'outil cartographique de la DREAL par le lien suivant : <a href="#">PICTO Occitanie</a> . Sélectionner

- NATURE PAYSAGE BIODIVERSITE
- INVENTAIRE NATURE BIODIVERSITE
- ZONAGES NATURE
- ZONAGES PAYSAGE
  - Bien UNESCO 
  - Zones tampons UNESCO 
  - Zones de protection (ZIG) 
  - Sites classés 
  - Sites inscrits 
  - Grands Sites de France et Opérations Grands Sites 

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles				De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
		Oui	Non	
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Précisez si le projet nécessite en phase de construction et d'exploitation des prélèvements d'eau c'est à dire l'extraction d'eau d'une source souterraine ou de surface, de manière permanente ou temporaire, et transportée à son lieu d'usage. Les prélèvements d'eau regroupent l'ensemble des prélèvements liés aux activités générées par l'agriculture, l'industrie (y compris de l'énergie), l'alimentation en eau potable, ou autre (source d'eau minérale autorisée, production de neige artificielle, etc.). Indiquez l'ordre de grandeur des volumes à prélever. s'il existe, le localiser sur le plan de masse.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Précisez si le projet implique des drainages ou des modifications des nappes d'eaux souterraines. Les eaux souterraines correspondent aux eaux infiltrées dans le sol, circulant dans les roches perméables du sous-sol et forment des « réserves ».
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation d'un projet peut nécessiter de l'extraction ou des apports de matériaux. Ainsi, un projet excédentaire est un projet qui, achevé, n'aura pas réutilisé l'ensemble des matériaux déblayés (déblai). Indiquez si un équilibre entre déblai et remblai est recherché.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un projet est déficitaire si un apport de matériaux (remblai) est nécessaire à sa réalisation. Préciser la nature et l'origine des matériaux apportés. Indiquez si un équilibre entre déblai et remblai est recherché.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Qualifiez le type d'impact sur les habitats naturels (surface impactée), la faune et la flore (espèces concernées). Précisez si un pré-diagnostic naturaliste a été réalisé (le joindre en annexe supplémentaire et le noter à la rubrique 8.2). Concernant les continuités écologiques, vous pouvez consulter les Schémas régionaux de cohérence écologique sur le site internet de la <a href="#">DREAL</a> . Vous pouvez également consulter le guide " <a href="#">Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels</a> "
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lorsque le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000 systématique du fait de la liste nationale établie à l'article R. 414-19 ou de la liste locale établie conformément à l'article R. 414-20 ( <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-listes-locales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-listes-locales-.html</a> ), il est possible pour le pétitionnaire de joindre le formulaire simplifié Natura 2000 ou l'évaluation des incidences Natura 2000 si elle a été réalisée.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet impacte-t-il les zones suivantes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 et/ou 2 (ZNIEFF)</li> <li>- Arrêté de protection de biotope</li> <li>- Parc naturel régional ou national</li> <li>- Réserve naturelle ou nationale</li> <li>- Zone humide</li> <li>- Site classé et/ou inscrit</li> </ul>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Quantifiez les surfaces de terrain agricole, naturel, forestier et maritime consommées par le projet et indiquez si leur nature est modifiée par le projet.</p> <p>Vous pouvez consulter le profil environnemental de la région Languedoc-Roussillon traitant de la <a href="#">problématique régionale de la consommation d'espace</a> et le <a href="#">profil environnemental de Midi-Pyrénées</a></p>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Précisez si le projet est concerné par des risques technologiques liés à l'action humaine et plus précisément à la manipulation, au transport ou au stockage de substances dangereuses pour la santé et l'environnement.</p> <p>Vous pouvez consulter le site du <a href="#">Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels (BARPI)</a> pour plus d'information sur les accidents technologiques</p>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Précisez si le projet est sensible ou vulnérable aux risques naturels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- risque incendie</li> <li>- risque inondation</li> <li>- risque mouvement de terrain</li> <li>- risque gonflement des argiles</li> <li>- risque de séisme</li> <li>- risque météorologique extrême (tempête, canicule, grand froid, cyclone, avalanche)</li> <li>- risque littoral (submersion marine, érosion)</li> </ul> <p>Indiquez si le projet est susceptible d'avoir des incidences sur l'aléa (fréquence et intensité du phénomène).</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le risque sanitaire est un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations. Il concerne les émissions et rejets de contaminants biologique, chimique et physique.</p>
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Indiquez si le projet induit une augmentation / modification du trafic de transport et des modalités de déplacement</p> <p>exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration et sécurisation de la circulation</li> <li>- aménagement du circuit pour la desserte en transports en commun</li> <li>- augmentation du trafic attendu</li> <li>- baisse des trafics sur les voiries correspondant à des reports d'itinéraires d'une partie des habitants</li> </ul>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les nuisances sonores correspondent aux phénomènes acoustiques (ou bruits) ayant des conséquences sur la santé des personnes, de la gêne momentanée à des troubles plus graves. Ces nuisances regroupent les bruits de chantiers, les bruits d'activités sportives ou culturelles (terrains de sport, circuits de course, kermesses, salle des fêtes etc.) et enfin les bruits provenant d'entreprises non classées pour l'environnement (livraisons, restaurants, ateliers d'artisans, etc.).</p> <p>Précisez, si le projet engendre des sources sonores, l'intensité, la fréquence, la durée, l'étendu géographique de la nuisance et si elles vont au-delà du strict respect de la réglementation.</p>



Engendre-t-il des odeurs ?  
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Les nuisances olfactives, quelles qu'elles soient, doivent être jugées selon les différents aspects suivants :

- L'intensité (l'odeur est très forte par rapport à la normale),
- La fréquence (l'odeur est fréquemment produite),
- La durée (l'odeur persiste dans le temps),
- Le respect de la réglementation en vigueur ou non,
- L'environnement où se produit l'odeur (interdiction de faire de l'élevage porcin à proximité d'une parfumerie par exemple).

Engendre-t-il des vibrations ?  
Est-il concerné par des vibrations ?

Cette item concerne les vibrations mécaniques émises dans l'environnement lors de la construction et de l'exploitation du projet

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?  
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Les émissions lumineuses concernent les sources de pollution lumineuse qui désignent à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes et la santé humaine.

## Emissions

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Précisez les substances émises : les gaz, les particules solides (poussières, fumées).

Engendre-t-il des rejets liquides ?  
Si oui, dans quel milieu ?

Précisez les substances liquides rejetées, leur origine et leur devenir. Indiquez s'il s'agit de rejet chronique (quand la source de pollution est régulière) ou accidentel (lorsque la source de pollution est liée à un événement imprévu ou lors de la phase travaux) ou encore de traitement volontaire.

Notamment, indiquer le type de gestion des eaux pluviales envisagé.

Engendre-t-il des effluents ?

Précisez si le projet en phase d'exploitation conduit à la production d'effluents c'est à dire d'eaux résiduelles urbaines ou industrielles, et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante (dissoute, colloïdale ou particulaire). Ces effluents recèlent des composants organiques ou chimiques nuisibles à l'environnement. Notamment, précisez la collecte et le traitement des eaux usées.

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Vous pouvez consulter le [guide régional des déchets](#) réalisé par la DREAL et le site internet de la [DREAL Occitanie](#)

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour savoir si votre projet est susceptible d'avoir des incidences notables sur le patrimoine archéologique, vous pouvez contacter la <a href="#">Direction régionale des affaires culturelles territorialement compétente – Service régional de l'archéologie</a> , qui, conformément à l'article R. 522-5 du code du patrimoine, vous livrera les éléments de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique sur l'emprise de votre projet. Si votre projet est susceptible d'avoir des incidences sur le patrimoine archéologique, le Service régional de l'archéologie pourra émettre des propositions pour les éviter et les réduire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indiquez si le projet modifie la nature des activités et usages actuels et/ou antérieurs du sol.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Signalez si, dans le périmètre de la zone susceptible d'être affectée par votre projet, d'autres projets de même nature ou non, existants ou approuvés, sont susceptibles d'avoir des incidences cumulées.

La zone susceptible d'être affectée par votre projet dépend de ses impacts potentiels : proximité pour des nuisances de voisinage, champ visuel pour des impacts paysagers, bassin versant, en totalité ou en partie, pour des impacts hydrauliques, etc. Là aussi, des ordres de grandeur pourront être suffisants.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

A compléter pour les projets frontaliers

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures envisagées pour éviter et réduire les impacts du projet sont à préciser dans cette partie

Ces mesures peuvent conduire l'autorité environnementale à ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale lorsqu'elles permettent d'attester de l'absence de risque d'impact négatif significatif sur l'environnement. Elles seront alors reprises dans la décision de dispense d'étude d'impact.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Remplir cette rubrique en analysant les impacts de votre projet sur l'environnement au regard de sa nature et de son ampleur. Il vous est demandé d'argumenter sur l'opportunité de la réalisation d'une étude d'impact

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

**! L'ensemble des documents suivants doivent être fournis pour que votre demande soit instruite !**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Listez tous les éléments d'appréciation complémentaire.

Exemple : cartes et plans d'aménagement, extrait du zonage du document d'urbanisme, études spécifiques, note de présentation du projet...

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Cocher la case SVP

Fait à

le,

Signature

La signature est celle du pétitionnaire ou de la maîtrise d'ouvrage

La signature doit être manuscrite et accompagnée du nom et de la qualité du signataire

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessous